



REGLEMENT INTERIEUR Espace de Coworking L'Atelier 28

Introduction

L'Espace de Coworking L'Atelier 28 est un espace de travail partagé exploité et développé par la Technopôle Domolandes. Il est situé sur le Parc d'Activités Atlantisud à Saint Geours de Marenne.

Droits et obligations de La Technopôle Domolandes

La Technopôle Domolandes est tenue de mettre à disposition de l'utilisateur l'espace de travail affecté ainsi que les différentes prestations spécifiées dans les conditions générales de vente.

Cependant, elle ne peut pas être tenue responsable des dysfonctionnements ou difficultés imputables aux fournisseurs d'accès Internet ou à l'utilisateur lui-même, des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation.

La Technopôle Domolandes ne pourra être tenue pour responsable des éventuels vols, pertes ou dégradations survenant dans les espaces mis à disposition.

La Technopôle Domolandes se réserve le droit d'interdire l'accès à l'espace de Coworking L'Atelier 28 en cas de manquement au règlement intérieur, de non-respect des conditions générales de vente ou en cas d'insolvabilité.

Droits et obligations de l'utilisateur

- L'utilisateur s'engage à respecter les conditions générales de vente et le règlement intérieur. Il devra prendre soin des espaces de travail collectifs et individuels, des salles de réunions, des espaces communs et de leurs équipements dont il aura l'usage sous peine d'être tenu pour responsable en cas de dégradation.
- Dans le cadre de l'exercice de leur activité, les utilisateurs ont l'obligation

- de respecter toutes les lois et dispositions en vigueur. Ils s'engagent à ne rien faire d'illégal.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer pour tout ce qu'il apportera dans les espaces communs et individuels ainsi que pour sa propre responsabilité civil et/ou dommages aux tiers.
- L'utilisateur devra se conformer à une utilisation respectant les copyrights, licences ou autres règles qui sont applicables.
- Les données personnelles de l'utilisateur collectées par la Technopôle Domolandes seront soumises aux dispositions de la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 dite loi « Informatique et libertés ». L'utilisateur dispose, à ce titre, d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification conformément aux dispositions de ladite loi.

Droit applicable

La loi française est la loi applicable.
En cas de litiges, une solution à l'amiable sera privilégiée, des contreparties pouvant être négociées. Cependant, en cas de désaccord, l'arbitrage sera demandé auprès du tribunal compétent.

Date
Nom Prénom
Signature